

Le père de mon fils respecte pas le jugement.

Par merry, le 05/12/2008 à 14:55

Bonjour,

Le père de mon fils à obtenu qu'un droit de visite sur mon petit tout les samedi de 14 à 18h chez les grands parents paternels pour la securité de mon fils qui à 22 mois car il consomme de la drogue boit enormement et n'est pas stable du tout. Alors que celui ci n'exerce pas ses droits chez ses parents comme prevu me rend mon fils il empeste l'alcool qui puis je faire pour qu'il n'arrive jamais rien et montrer qu'il ne respect pas le jugement? De plus ne pas savoir ou est mon fils pendant ces quelque heure met inuportable, j'en arrive au point de penser à ne plus le laissé partir avec son père aidez moi je m'inquiete beaucoup...